

Les structures de travail protégé  
et de formation professionnelle :

**Les centres de préorientation**

## **Présentation des centres de préorientation**

### ***Définition***

Le centre de préorientation propose à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » une évaluation de leurs capacités pour les accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel. Cette évaluation dure au plus 12 semaines. A son issue, un rapport détaillé est transmis à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) afin d'aider la décision d'une orientation professionnelle. Les centres de préorientation travaillent en étroite collaboration avec le Pôle emploi.

Ces structures ont une vocation interdépartementale ou régionale ; ils peuvent être autonomes ou rattachés à un centre de rééducation professionnelle (CRP).

### ***Financement***

Les centres de préorientation sont pris en charge par l'État. Certains peuvent proposer un hébergement en résidence associative.

### ***Textes de référence***

Les centres de préorientation ont été créés par l'article 14 de la loi d'orientation du 30 juin 1975.

Code du travail

Articles L 323-II-2, R 323-33-1 à R 323-33-5, R 323-41-5.

## **Commentaires généraux des données ES2006 sur les centres de préorientation**

Au 31 décembre 2006, 28 centres de préorientation disposent d'environ 650 places et emploient près de 270 personnes en équivalent temps plein.

### ***Activité***

Les taux de réponse des centres de préorientation à l'enquête indiquent un niveau de participation de 90 % des structures sollicitées. Ces structures répondantes rassemblent 84 % des places installées dans l'ensemble des centres de préorientation.

La distribution régionale des places en centres de préorientation s'appuie sur les données du répertoire FINESS ainsi que sur les données de l'enquête ES corrigées par chaque DRASS concernée. Ces données sur les capacités installées prennent ainsi en compte l'ensemble des centres de préorientation, à la fois les répondants et les non répondants à l'enquête ES2006. Compte-tenu du faible nombre de structures au niveau national, les résultats présentés dans ce document se limitent au niveau régional.

### ***Clientèle***

L'enquête n'a pas recueilli de données sur la clientèle.

### ***Le personnel***

Fin 2006, le personnel travaillant dans les centres de préorientation y est en moyenne depuis 11 ans. Les fonctions les plus représentées (en termes d'équivalents temps plein) sont les personnels éducatif, pédagogique et social (43,1 % de l'ensemble des ETP), suivis du personnel de direction, de gestion et d'administration (22,3 %). Le taux d'encadrement dans les CRP est estimé à 4 personnels pour dix personnes accueillies (40,8 % fin 2006).

La majorité du personnel est en contrat à durée indéterminée (88,3 %), et 6,8 % sont titulaires de la fonction publique. Les contrats relèvent essentiellement de la convention collective nationale de 1951 (48,6 % des ETP), ou de la convention collective de 1966 (26,4 %) et dans une moindre mesure de la convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (15,1 %).

## Activité des centres de préorientation

### *Caractéristiques générales des centres de préorientation et distribution régionale*

**Tableau I- 69. Caractéristiques des centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Caractéristiques	ES 2006
Nombre de structures au 31 décembre	28
Nombre de places installées au 31 décembre	656
Nombre de personnes présentes au 31 décembre	506
Nombre d'entrées au cours de l'année écoulée	2 152
Nombre de sorties au cours de l'année écoulée	1 996

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 70. Distribution régionale des centres de préorientation et des places installées. Situation au 31 décembre 2006**

Région	Nombre de structures	Places installées au 31-12-2006
42 Alsace	3	78
72 Aquitaine	0	0
83 Auvergne	0	0
25 Basse-Normandie	1	20
26 Bourgogne	0	0
53 Bretagne	3	84
24 Centre	2	38
21 Champagne-Ardenne	1	10
94 Corse	0	0
43 Franche-Comté	0	0
23 Haute-Normandie	0	0
11 Ile-de-France	1	30
91 Languedoc-Roussillon	0	0
74 Limousin	1	15
41 Lorraine	1	22
73 Midi-Pyrénées	1	28
31 Nord-Pas-de-Calais	2	84
52 Pays de la Loire	4	97
22 Picardie	0	0
54 Poitou-Charentes	1	18
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	64
82 Rhône-Alpes	3	28
<b>France Métropolitaine</b>	<b>27</b>	<b>616</b>
<b>Départements d'outre-mer</b>	<b>1</b>	<b>40</b>
<b>France entière</b>	<b>28</b>	<b>656</b>

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Sources**: Données FINESS et données de l'enquête ES2006 corrigées par les DRASS.

## *Modalité d'accueil et agréments de clientèle dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 71. Répartition des places selon les modalités d'accueil dans les centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Modalité d'accueil	Nombre de places	Pourcentage
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	294	44,8
Hébergement éclaté (dans des chambres ou des appartements extérieurs à l'établissement)	10	1,5
Accueil temporaire	14	2,1
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	255	38,9
Accueil familial	0	0,0
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire	52	7,9
Autre	31	4,7
<b>Total répondants</b>	<b>656</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>656</b>	

**Remarque** : Une même structure peut avoir une ou plusieurs modalités d'accueil

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 72. Répartition des places selon les agréments de clientèle spécifiques aux centres de préorientation. Situation au 31 décembre 2006**

Agrément de clientèle	Nombre de places	Pourcentage
Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients psychiques (y compris troubles de la conduite et du comportement avec ou sans troubles associés)	84	12,8
Déficients intellectuels et déficients psychiques avec ou sans troubles associés	0	0,0
Autisme et troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés	0	0,0
Déficients moteurs avec ou sans troubles associés	114	17,4
Traumatisés crâniens avec ou sans troubles associés	198	30,2
Déficients visuels avec ou sans troubles associés	7	1,1
Déficients auditifs avec ou sans troubles associés	0	0,0
Polyhandicapés	96	14,6
Autre	157	23,9
<b>Total répondants</b>	<b>656</b>	<b>100,0</b>
<b>Total places</b>	<b>656</b>	

**Remarque** : Une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

## Personnel des centres de préorientation

### *Profil socio-démographique du personnel travaillant dans les centres de préorientation*

Tableau I- 73. Répartition (p. 100) des effectifs du personnel dans les centres de préorientation selon l'âge et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Groupes d'âges (en années)	Effectifs du personnel		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 20	0,0	0,0	0,0
20-24	0,0	3,1	2,1
25-29	3,3	5,9	5,0
30-34	5,5	9,4	8,0
35-39	7,6	16,3	13,3
40-44	11,9	16,5	15,0
45-49	17,4	12,7	14,3
50-54	24,4	18,1	20,2
55-59	21,9	14,3	16,9
60 et plus	8,0	3,7	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>226</b>	<b>437</b>	<b>663</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

Tableau I- 74. Répartition du personnel travaillant dans les centres de préorientation selon l'ancienneté et par sexe. Situation au 31 décembre 2006

Durée depuis la prise de fonction (en années)	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 5 ans	27,9	31,5	30,3
5 à 9 ans	22,1	25,0	24,0
10 à 14 ans	11,4	13,8	12,9
15 à 19 ans	14,1	14,6	14,4
20 à 24 ans	7,1	4,0	5,0
25 à 29 ans	10,7	6,9	8,2
30 ans et plus	6,8	4,2	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>226</b>	<b>437</b>	<b>663</b>
<b>Durée moyenne (en années)</b>	<b>12,6</b>	<b>10,4</b>	<b>11,1</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## *Fonction principale du personnel travaillant dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 75. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon la fonction principale exercée et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>12,6</b>	<b>27,7</b>	<b>22,3</b>
Directeur	4,7	0,9	2,2
Médecin directeur	0,1	0,7	0,5
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	2,9	2,2	2,5
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	1,4	18,6	12,4
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	3,6	5,4	4,7
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>15,3</b>	<b>12,9</b>	<b>13,7</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	3,1	8,5	6,6
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	8,5	1,6	4,0
Autre personnel des services généraux	3,7	2,8	3,1
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>5,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>
Éducateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,8	0,5
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,4	0,3
Éducateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,7	0,0	1,3
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,3	0,2
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,2	0,2	0,2
Autre cadre de service paramédical	0,0	0,6	0,4
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,3	0,0	0,1
Autre personnel d'encadrement	1,6	1,3	1,4
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>56,0</b>	<b>35,9</b>	<b>43,1</b>
<i>Enseignement</i>			
Éducateur scolaire	0,0	0,0	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	8,8	1,2	4,0
Moniteur EPS et éducateur sportif	0,6	0,4	0,5
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0	0,0
<i>Travail</i>	0,0	0,0	0,0
Éducateur technique spécialisé	1,2	0,1	0,5
Éducateur technique	3,5	2,5	2,9
Moniteur d'atelier	11,2	4,3	6,8
<i>Éducation spécialisée</i>			
Éducateur spécialisé y compris éducateur PJJ	1,3	1,4	1,4
Moniteur éducateur	8,7	2,1	4,4
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	2,6	2,6	2,6
<i>Famille et Groupe</i>			
Assistant de service social	1,6	4,0	3,1
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,0	0,4	0,2

Fonction principale exercée	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0	0,0
Animateur social	3,0	0,0	1,1
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	13,6	16,9	15,7
<i>Communication</i>			
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>6,2</b>	<b>2,3</b>	<b>3,7</b>
Psychiatre	0,9	0,2	0,5
Pédiatre	0,0	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	2,7	1,4	1,9
Autre spécialiste	1,2	0,2	0,5
Médecin généraliste	1,4	0,5	0,8
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>4,1</b>	<b>17,6</b>	<b>12,8</b>
Psychologue	2,1	10,4	7,5
Infirmier DE et autorisé	0,0	1,8	1,2
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	1,5	0,4	0,8
Ergothérapeute	0,4	3,4	2,3
Orthophoniste	0,0	0,9	0,5
Audio prothésiste	0,0	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0,1	0,5	0,4
Aide-soignant	0,0	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,0	0,2	0,1
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.



## Taux d'encadrement dans les centres de préorientation

Tableau I- 76. Taux d'encadrement (pour 100 places) dans les centres de préorientation, selon la fonction principale exercée. Situation au 31 décembre 2006

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
<b>Personnel de direction, de gestion et d'administration</b>	<b>59,7</b>	<b>9,1</b>
Directeur	6,0	0,9
Médecin directeur	1,3	0,2
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	6,6	1,0
Agents administratifs et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	33,2	5,1
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	12,7	1,9
<b>Personnel des services généraux</b>	<b>36,8</b>	<b>5,6</b>
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	17,6	2,7
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	10,8	1,6
Autre personnel des services généraux	8,4	1,3
<b>Personnel d'encadrement sanitaire et social</b>	<b>11,7</b>	<b>1,8</b>
Educateur spécialisé ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Educateur technique ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Educateur technique spécialisé ayant une fonction d'encadrement	1,4	0,2
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	0,7	0,1
Educateur de jeunes enfants ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale ayant une fonction d'encadrement	0,0	0,0
Chef de service éducatif	3,5	0,5
Cadre infirmier DE et autorisé et puéricultrice ayant une fonction d'encadrement	0,5	0,1
Cadre infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Autre cadre de service pédagogique et social	0,5	0,1
Autre cadre de service paramédical	1,1	0,2
Chef des services généraux et des services documentation/informatique	0,3	0,1
Autre personnel d'encadrement	3,7	0,6
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>	<b>115,4</b>	<b>17,6</b>
<i>Enseignement</i>		
Educateur scolaire	0,0	0,0
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	0,0	0,0
Instituteur et professeur des écoles	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement général (y compris EPS)	0,0	0,0
Enseignant du second degré - enseignement professionnel	10,6	1,6
Moniteur EPS et éducateur sportif	1,3	0,2
Professeur d'enseignement général des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
Professeur d'enseignement technique des Instituts nationaux de jeunes sourds ou aveugles	0,0	0,0
<i>Travail</i>		
Educateur technique spécialisé	1,3	0,2
Educateur technique	7,7	1,2
Moniteur d'atelier	18,1	2,8
<i>Education spécialisée</i>		
Educateur spécialisé y compris éducateur PJJ	3,7	0,6
Moniteur éducateur	11,9	1,8
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	0,0	0,0
Aide-médico-psychologique	7,0	1,1
<i>Famille et Groupe</i>		
Assistant de service social	8,4	1,3
Moniteur d'enseignement ménager	0,0	0,0
Conseiller en économie sociale et familiale	0,7	0,1

Fonction principale exercée	Effectifs en équivalent temps plein au 31/12/2006	Taux d'encadrement (p.100 places)
Assistante familiale ou maternelle	0,0	0,0
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	0,0	0,0
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	0,0	0,0
Instructeur de locomotion	0,0	0,0
Technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale)	0,0	0,0
Animateur social	2,9	0,4
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	42,0	6,4
<i>Communication</i>		
Transcripteur de braille et adaptation de documents spécialisés	0,0	0,0
Interprète en langue des signes	0,0	0,0
Codeur en LPC (langue parlée complétée)	0,0	0,0
<b>Personnel médical</b>	<b>9,9</b>	<b>1,5</b>
Psychiatre	1,3	0,2
Pédiatre	0,0	0,0
Médecin en rééducation fonctionnelle	5,0	0,8
Autre spécialiste	1,4	0,2
Médecin généraliste	2,2	0,3
<b>Psychologue et personnel para médical</b>	<b>34,2</b>	<b>5,2</b>
Psychologue	20,0	3,0
Infirmier DE et autorisé	3,1	0,5
Infirmier psychiatrique	0,0	0,0
Puéricultrice	0,0	0,0
Masseur kinésithérapeute	2,1	0,3
Ergothérapeute	6,1	0,9
Orthophoniste	1,5	0,2
Audio prothésiste	0,0	0,0
Orthoptiste	0,0	0,0
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	1,0	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Autre personnel paramédical	0,4	0,1
<b>Candidat-élève sélectionné aux emplois éducatifs</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En attente de formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
En formation d'éducateurs spécialisés	0,0	0,0
En formation de moniteurs éducateurs	0,0	0,0
En formation d'aides médico-psychologiques	0,0	0,0
Autre personnel en formation ou en attente de formation	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>267,8</b>	<b>40,8</b>

Champ : CPO – France métropolitaine et DOM.

Source : Enquête DREES, ES2006.

## *Statut du personnel dans les centres de préorientation*

**Tableau I- 77. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon le statut ou type de contrat et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Statut ou type de contrat	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titulaire	1,5	9,7	6,8
Stagiaire ou fonctionnaire-élève	0,0	0,4	0,3
Contractuel, vacataire, auxiliaire	1,4	1,6	1,5
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
CDI (hors emplois aidés)	95,4	84,4	88,3
CDD (hors emplois aidés)	0,3	2,8	1,9
Vacation	0,4	0,4	0,4
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	0,0	0,0	0,0
<b>Contrats aidés</b>			
Contrat d'avenir	1,0	0,0	0,4
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	0,0	0,0	0,0
Autre contrat aidé	0,0	0,7	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.

**Tableau I- 78. Répartition des emplois en équivalent temps plein (ETP) dans les centres de préorientation, selon le statut fonction publique ou convention collective et par sexe. Situation au 31 décembre 2006**

Fonction publique ou convention collective	En % des équivalents temps plein		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
<b>Fonction publique</b>			
Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	1,4	8,1	5,7
Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
Titre II (fonctionnaires de l'État, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)	0,0	0,0	0,0
<b>Conventions collectives ou autres accords</b>			
Convention collective nationale de 1951	45,7	50,2	48,6
Convention collective nationale de 1965	0,0	0,0	0,0
Convention collective nationale de 1966	30,3	24,3	26,4
Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)	16,9	14,1	15,1
Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)	0,0	0,0	0,0
Convention Croix-Rouge	0,0	0,0	0,0
Autre convention collective	0,2	0,0	0,1
<b>Contrats aidés</b>			
Accord d'établissement	4,5	1,4	2,5
Pas d'accord d'établissement ni de convention collective	1,1	2,0	1,7
Congréganistes non salariés	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	<b>95,9</b>	<b>171,9</b>	<b>267,8</b>

**Champ** : CPO – France métropolitaine et DOM.

**Source** : Enquête DREES, ES2006.